

---

**Procès-verbaux**

de la

**Corporation de la Cité de Hull**

**Année 1884**

---

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière et mensuelle du conseil de la cité de Hull, tenue à l'Hotel-de-Ville de la dite cité, à dix heures de l'avant-midi, lundi, le septième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: Son Honneur le Maire, E.B. Eddy, au fauteuil, et les échevins Graham, Landry, Ste-Marie, Scott, Simard, Washburn, et Richer, formant un quorum du dit conseil.

1-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Washburn

Que les minutes de la dernière assemblée, maintenant lues soient approuvées.  
Adopté.

2-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Simard

Que la requête de Jean-Baptiste Villemaire demandant qu'il lui soit octroyé un permis pour ouvrir, et tenir ouvert un étal privé de boucher au coin sud ouest des rues Charles et Duke d'après les dispositions du Règlement No. 22, concernant les marchés soit accordée suivant sa forme et teneur.

Adopté.

3-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Washburn

Que ce conseil ajourne

Adopté.

J.O. LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E. D'ODET D'ORSONNENS,  
Mayor Pro Tem.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée du conseil de la cité de Hull, tenue conformément aux dispositions d'un "Acte pour incorporer la Cité de Hull", 38 Vict. Chap. 79, sect. 21, tenue à l'Hotel-de-Ville de la dite cité à dix heures de l'avant-midi, lundi, le vingt-unième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: les échevins Simard, Scott, Landry, Washburn et Darling. Les échevins Eddy, Graham, d'Orsonnens, Sainte-Marie et Richer ayant filés leur serment d'office entre les mains du secrétaire-trésorier prennent aussi leurs sièges à la table des délibérations, Son Honneur le Maire Eddy occupant le fauteuil.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture de la proclamation suivante en français et en anglais du résultat de la dernière élection municipale, laquelle est déposée dans les archives de ce conseil, savoir:-

Les avis de convocation sont dûment déposés sur la table.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

MUNICIPAL ELECTION OF THE CITY OF HULL

I, William Washburn, President of the Election, in virtue of the power vested in me, in my said capacity, and in conformity with the Notice hereunto annexed, I this day, between the hours of ten of the clock in the forenoon and twelve o'clock, noon held a public meeting at the City Hall, in the City of Hull, and no other nomination than the following being made during the holding of the said meetin I now declare, and do hereby proclaim duly elected by acclamation ALDERMEN to represent the said city of Hull in its municipal council for the ensuing term of office, each for his respective ward as follows, to wit:- Charles-Everett Graham, Esquire, Doctor of medecine for Ward No. ONE (1) Joseph Sainte-Marie, Esquire, Butcher, forward NO. TWO (2) Ezra-Butler Eddy, Esquire, Lumber Merchant, for Ward No. THREE (3) Damien Richer, Esquire, Trader, for Ward No. FOUR (4) Eraste-d'Odette d'Orsonnens, Esquire, Notary Public, for ward No.FIVE (5).

Given at the City of Hull, in the District of ottawa this fourteenth day of January (at noon) in the year on thousand eight hundred and eighty-four.

(Certified)

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Treas.

W.WASHBURN,  
President of election.

1-

Proposé par l'échevin Darling  
Secondé par l'échevin Graham

Que son Honneur le Maire, Ezra-Butler Eddy, soit et il il est par la présente résolution réélu maire de la cité de Hull pour l'année courante.

Adopté unanimement.

2-

Proposé par l'échevin d'Orsonnens  
Secondé par l'échevin Scott

Que MM. W.H.G. Garrioch et GG.V. Arduin soient nommés auditeurs de la cité de Hull pour l'année courante.

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

L'échevin Landry propose en amendement  
Secondé par l'échevin Richer

Que le nom de Mr. T.P. Sabourin soit substitué à celui de mr. Geo. V. Arduin, comme collègue de Mr. Garrioch comme auditeur de cette Cité.

Cet amendement est adopté sur la division suivante:-

Pour: les échevins Richer, Landry, Darling, Graham et Sainte-Marie -5-  
Contre: les échevins d'Orsonnens, Scott, Simard et Washburn -4-

La motion principale est perdue sur la même division.

3-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Washburn

Que J.O. Laferrière soit réengagé comme secrétaire-trésorier et greffier de la cour du Recorder de la Cité de Hull, aux mêmes prix, termes et conditions que l'année dernière.

Adopté.

4-

Proposé par l'échevin d'Orsonnens  
Secondé par l'échevin Graham

Que les comités permanents de ce conseil soient formés de la manière suivante pour l'année courante:-

FINANCES:- Les échevins Graham, Washburn, Richer, d'Orsonnens et Scott;

RUES ET AMELIORATIONS:- Les échevins Graham, Sainte-Marie, Landry, Simard et Darling;

MARCHES:- Les échevins Sainte-Marie, Landry, Simard, Darling et Scott;

REGLEMENTS:- Les échevins Graham, Washburn, d'Orsonnens, Scott et Simard;

FEU ET ECLAIRAGE:- Les échevins Richer, d'Orsonnens, Sainte-Marie, Scott et Landry;

SANTE:- Les échevins Graham, Scott, Darling, Richer et d'Orsonnens.

Adopté.

5-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Washburn

Que ce conseil ajourne.

Adopté.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E.D'ODET D'ORSONNENS,  
Maire Pro Tem.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière et mensuelle du conseil de la cité de Hull, tenue à l'Hotel-de-Ville de la dite Cité, à dix heures de l'avant-midi, lundi, le quatrième jour de février mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: Les échevins d'Orsonnens, Graham, Ste-Marie, Landry, Washburn, Scott, Simard et Richer, formant un quorum du dit conseil.

1-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Richer

Qu'en l'absence de Son Honneur le Maire, l'échevin d'Orsonnens occupe le fauteuil.  
Adopté.

2-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que les minutes des deux dernières assemblées maintenant lues soient approuvées.  
Adopté.

3-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Graham

Que les comptes qui sont maintenant sur la table soient déferreds au comité des finances.  
Adopté.

4-

Proposé par l'échevin Washburn  
Secondé par l'échevin Landry

Que la résignation de Mr. W.M.H.G. Garrioch comme auditeur de la cité soit acceptée, et que Monsieur George-G.V. Arduin soit nommé en lieu et place.

Adopté.

5-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Landry

Que l'Inspecteur des marchés soit, et il est par la présente résolution autorisé de faire une revue des établissements d'épiceries de la villes, et de poursuivre les propriétaires d'iceux qui seront trouvés transgressant les dispositions du règlement des marchés en y exerçant le métier de boucher ou y vendant des viandes fraîches sans

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

autorisation ou permis de ce conseil. Le dit Inspecteur des Marchés est par la présente autorisé de s'aider des services d'un avocat de son choix dans les dites causes.

Adopté.

6-

Proposé par l'échevin Simard  
Secondé par l'échevin Graham

Que ce conseil ajourne.

Adopté.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E.B.EDDY,  
Mayor.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière et mensuelle du conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hotel-de-Ville, lundi, le troisième jour de mars, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: Son Honneur le Maire, Ezra-B. Eddy, au fauteuil, et les échevins Ste-Marie, Graham, d'Orsonnens, Landry, Darling, Scott, Washburn et Richer formant un quorum du dit conseil.

1-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Ste Marie.

Que les minutes de la dernière assemblée maintenant lues soient approuvées.  
Adopté.

2-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Graham

Que le comité des Règlements soit autorisé d'amender le Règlement No. 27, ou d'en faire un autre ayant le même objet, avec les chiffres suivants, savoir: pour les propriétaires d'hôtels, auberges ou buvettes la somme de cent quarante piastres, et sur les propriétaires de magasins de liqueurs en détail, la somme de soixante piastres et de faire rapport à ce conseil, à sa première assemblée.

Adopté.

3-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Scott

Que ce conseil ajourne au quatre de mars courant, à onze heures de l'avant-midi.  
Adopté.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E.D'ODET D'ORSONNENS  
Maire Pro Tem.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée générale ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue à l'Hotel-de-Ville de la dite Cité, à onze heures de l'avant-midi,mardi,le quatrième jour de mars, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: Les échevins d'Orsonnens, Landry, Scott, Simard, Washburn, Richer, Ste-Marie et Graham, formant un quorum du dit conseil.

1-

Proposé par l'échevin Washburn  
Secondé par l'échevin Richer

Qu'en l'absence de Son Honneur le Maire, M. L'échevin d'Orsonnens occupe le fauteuil.  
Adopté.

2-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Washburn

Que les minutes de la dernière assemblée maintenant lues soient approuvées.  
Adopté.

3-

Proposé par l'échevin Scott  
Secondé par l'échevin Richer

Que ce conseil se forme en comité général, avec l'échevin d'Orsonnens au fauteuil pour examiner et discuter le Règlement No. 30.

Adopté.

4-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Landry

Que le Président reprenne son siège et que le règlement No. 30 de ce conseil tel que rapporté avec amendements du comité général soit lu une troisième fois et passé.

Adopté.

#### REGLEMENT NO. 30

Règlement pour imposer certains droits ou taxes

annuelles sur les auberges, magasins de liqueurs,  
cafés, etc.

Attendu qu'il est nécessaire de maintenir le revenu de la Corporation de la cité de Hull au quantum des années précédentes pour pouvoir continuer à faire face aux dépenses de son conseil, et à effectuer les diverses améliorations publiques nécessaires dans la dite cité, et nommément: l'amélioration et la réparation des ponts, des rues et des trottoirs il est expédient de réaliser annuellement en vertu de la section 88 de l'"Acte pour incorporer la cité de Hull" une somme de deux mille cinq cent quatre-vingt piastres.

Il est en conséquences ordonné, décrété et statué par règlement du conseil de la cité de Hull, et le dit conseil ordonne, décrète et statue par règlement comme suit, savoir:

Que pour maintenir le revenu de la corporation de la Cité de Hull au quantum des années précédentes pour pouvoir continuer à faire face aux dépenses de son Conseil, et à effectuer les diverses améliorations publiques nécessaires dans la dite cité, et nommément; l'amélioration et la réparation des ponts, des rues et des trottoirs, il est expédient de réaliser annuellement, en vertu de la section 88 de l'"Acte pour incorporer la Cité de Hull" une somme de deux mille cinq cent quatre-vingt piastres.

A ces causes une taxe annuelle est par le présent règlement imposée et sera prélevée tous les ans, pas plus tôt que le premier jour de mai sur les personnes et les établissements ci-dessous mentionnés, savoir:-

- 1- Sur tout et chaque propriétaire ou occupant d'hôtel, auberge ou buvette licenciés, la somme de cent quarante piastres;
- 2- Sur tout et chaque propriétaire ou occupant de magasin de liqueurs en détail licenciée, la somme de soixante piastres;
- 3- Sur tout et chaque propriétaire ou occupant de magasin de liqueurs en gros licencié, la somme de soixante et quinze piastres;
- 4- Sur tout et chaque propriétaire ou occupant d'hôtel de tempérance licencié, la somme de quatre-vingt-dix piastres;
- 5- Sur tout et chaque propriétaire ou occupant de café, ou magasin de confiseries, la somme de cinq piastres;
- 6- Et sur tout et chaque marchand épicer, la somme de dix piastres; pourvue toujours qu'il ne soit prélevé sur les dits marchands épiciers aucune taxe en raison de leurs fonds de commerce, lesquels ne seront pas à l'avenir sujets à évaluation.

Et si aucune personne refuse ou néglige de payer les susdites sommes ou taxes annuelles aux époques et de la manière pourvues par le présent règlement, les dites sommes ou taxes annuelles pourront être recouvrées en aucun temps, avec les frais, de la manière pourvue par la loi.

Toutes les dispositions du Règlement No. 1 incompatibles avec le présent règlement, et le règlement No. 27 de cette corporation sont par le présent abrogés.

Le présent règlement deviendra en force le premier jour de Mai prochain.

Donné sous le sceau commun de la Corporation de la Cité de Hull, es jour et an ci-dessus en premier lieu mentionnés.

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E. D'ODET D'ORSONNENS  
Maire Pro tem.

5-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que le chef de police Genest soit autorisé à faire réparer convenablement et adapter les cellules du Poste de Police de manière à pouvoir assurer la détention et prévenir l'évasion par effraction des prisonniers qui y seront incarcérés.

Adopté.

6-

Proposé par l'échevin Scott  
Secondé par l'échevin Washburn

Que le chef de police Ludger Genest soit chargé de faire un rôle des personnes et des propriétés mobilières sujettes au paiement de certains droits ou taxes annuelles, et spécialement frappées par le règlement No. 30, passé de jour, le dit rôle devant servir pour l'année 1884-85.

Adopté.

7-

Proposé par l'échevin Landry  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que ce conseil ajourne.

Adopté.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

JOSEPH STE MARIE,  
Maire Pro Tem.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière et mensuelle du conseil de la cité de Hull, tenue à l'Hotel-de-Ville de la dite cité, à dix heures de l'avant-midi, lundi, le septième jour d'avril, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: les échevins Graham, d'Orsonnens, Scott, Washburn, Darling, Simard et Ste-Marie, formant un quorum du dit conseil.

1-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Darling

Qu'en l'absence de Son Honneur le Maire, M. L'échevin Ste-Marie occupe le fauteuil.

Adopté.

2-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin d'Orsonnens

Que les minutes de la dernière assemblée maintenant lues soient approuvées.

Adopté.

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

Arrive l'échevin Richer.

3-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Richer

Que les communications de William Bloom et autres, Eustache Carrière et autres, T.P. foran, Alfred-W. Hadrlill et T.W. Symmes; le compte de M. T. Haldane et Co. et la demande de Henry-A. Lyons et T.P. Sabourin soient déferrés à leurs comités respectifs.

Adopté.

Arrive son Honneur le Maire, lequel prend son siège au fauteuil.

4-

Proposé par l'échevin d'Orsonnens  
Secondé par l'échevin Graham

Que Mr. Thos-P. Foran soit chargé de représenter cette corporation comme son avocat pour opposer les deux requêtes d'Edmond Séguin qui seront présentées en cour de circuit, à Aylmer, le vingt-quatre d'avril courant, à l'effet de demander la cassation du règlement No. 30 de ce conseil et de surveiller tous les procédés en icelles.

Adopté.

Arrive l'échevin Landry

5-

Proposé par l'échevin Scott  
Secondé par l'échevin Richer

Que le Comité des rues et améliorations soit prié d'examiner cette partie de la rue du Pont mentionnée à la requête de Charles-B. Wright, Ecuyer, présentée ce jour, et de passer un contrat avec ce monsieur ou aucune autre personne pour l'ouverture et la confection immédiate de la dite partie de la rue du Pont d'après les termes de la requête en question.

Adopté.

6-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Graham

Qu'un avis public soit donné aux personnes qui se proposent de faire à ce conseil la demande de certificats de licences pour le débit de liqueurs spiritueuses sous l'autorité de la "Loi de Licences de Québec" d'avoir à se procurer sans délai du secrétaire-trésorier de ce conseil les blancs et formules nécessaires, et de les lui rapporter, dûment remplis d'hui au vingtième jour d'avril courant.

Cette motion est adoptée sur la division suivante:

Pour: les échevins Graham, d'Orsonnens, Landry, Darling, Ste-Marie et Richer, -6-

Contre: les échevins Scott, Washburn et Simard

-3-

7-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé de donner les avis en rapport avec la clause 30 de l'"Acte électoral de Québec" convoquant une assemblée de ce conseil pour lundi, le quatorzième jour d'avril courant à sept heures du soir aux fins de procéder là et alors à l'examen et à la mise en force de la liste électorale de cette ville, pour l'année 1884-85.

Adopté.

8-

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Graham

Que ce conseil ajourne à lundi, le quatorzième jour d'avril courant, à sept heures du soir.  
Adopté.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E.B.EDDY,  
Mayor.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull qui devait être tenue, mardi, le quinzième jour d'avril 1884, à sept heures du soir; le jour précédent pour lequel cette assemblée avait été ajournée étant le "Lundi de Paques", et en conséquence un jour de fête légale, ladite assemblée se trouvait prorogée à ce soir, sont présents: les échevins Simard, Richer et Ste-Marie, ne formant pas un quorum du dit conseil.

Cette assemblée demeure en conséquence ajournée.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée du conseil de la cité de Hull, tenue conformément aux dispositions de la section 34 d'un "Acte pour incorporer la Cité de Hull" à l'Hotel-de-Ville de la dite Cité, lundi, le vingt-huitième jour d'avril, mil huit cent quatre-vingt-quatre, à dix heures et demie de l'avant-midi, et à laquelle assemblée sont présents: les échevins Graham, Landry, Scott, d'Orsonnens, Ste-Marie, Washburn, Richer et Simard, formant un quorum du dit conseil.

1-

Proposé par l'échevin Washburn  
Secondé par l'échevin Richer

Qu'en l'absence de Son Honneur le Maire, l'échevin Scott occupe le fauteuil.  
Adopté.

L'avis de convocation ainsi que le certificat du service d'icelui est dûment produit et déposé sur la table.

2-

Proposé par l'échevin Washburn  
Secondé par l'échevin Richer

Que les sommes suivantes, nécessaires pour faire face aux dépenses de l'année courante soient affectées comme suit: savoir:

|   |            |
|---|------------|
| Intérêts:- sur débentures \$1,800.00 sur hypothèque \$800.- | \$2,600.00 |
| Salaire des officiers, etc.                                 | 2,020.00   |
| Au département des rues et améliorations                    | 2,000.00   |

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

|                                       |                    |
|---------------------------------------|--------------------|
| Dépenses imprévues                    | 1,852.79           |
| Billets payables                      | 950.00             |
| Fonds de réserve - 5% sur \$11,832.73 | 591.64             |
| Comptes courants payables             | 428.80             |
| Dépenses légales                      | 300.00             |
| " contingentes                        | 300.00             |
| Confection du rôle d'évaluation       | 200.00             |
| Impressions et papeterie              | 150.00             |
| Loyer des terrain des Marchés         | 122.00             |
| Primes d'assurances contre le feu     | 117.50             |
| Dues au shérif                        | 100.00             |
| Dépenses d'élection municipale        | <u>100.00</u>      |
|                                       | <u>\$11,832.73</u> |

Adopté.

3-

Proposé par l'échevin Simard  
Secondé par l'échevin Washburn

Qu'un rôle d'évaluation de la propriété immobilière de la Cité de Hull, basé sur le système suivi par le passé en ajoutant à chaque terrain ou portion de terrain le numéro cadastral qui lui est propre soit fait en conformité aux dispositions d'un "Acte pour incorporer la cité de Hull" et ses amendements, et complété le plus tard le quinzième jour de juin prochain.

L'échevin Graham propose en amendement  
Secondé par l'échevin d'Orsonnens

Que le rôle existant soit revisé suivant la teneur de la motion principale et dans les mêmes délais.  
Cet amendement est perdu sur la division suivante:

Pour: le moteur et le secondeur

-2-

Contre: les échevins Landry, Ste-Marie, Washburn, Richer et Simard. -5-

La motion principale est adoptée sur la même division.

4-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que Pierre-H. Durocher, Edouard-E. Madore et John Walker soient et il sont par la présente résolution les évaluateurs nommés pour confectionner le rôle d'évaluation aux termes de la résolution précédentes avec un salaire de deux piastres par jour chacun.

Adopté.

5-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Richer

Que des certificats pour l'obtention de licences pour la vente en détail de liqueurs spiritueuses soient confirmés en faveur des personnes dont les noms suivent pour l'année 1885-85, avoir: Pour hotels -- à Godefroi Moreau, Etienne Deslauriers, Calixte Rouleau, Dame Marie Hamel, Dame Mary-Celina Cameron et Jacques Goyette, Pour magasin de liqueurs en détail -- à J.-Baptiste Roy, Michael McCloskey, Jules-C. Laverdure et William McEwen.

Adopté.

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

L'échevin Washburn s'abstenant de voter.

6-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Washburn

Que des encloses publics soient établis aux endroits suivants: dans le quartier numéro 2, sur la propriété de Bernabé d'Arpentigny, sur le côté ouest de la rue Brewery; dans le quartier No. 3, sur la propriété de Pierre Legault, au coin nord-est des rues Centrale et Duke; dans le quartier No. 4, sur la propriété de Jean-Baptiste Roy, au coin sud-ouest des rues Britannia et Victoria; et que les dits Bernabé d'Arpentigny, père, Pierre Legault et Jean Baptiste Roy soient nommés gardiens d'iceux pour chacun ses prémisses sus-décris, et que Joshua Wright et Charles D'amour, père soient continués en l'office comme tels gardiens d'enclos publics sur leurs propriétés respectives, déjà érigées en enclose publics, pour les quartiers numéros 1 et 5.

Adopté.

7-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Landry

Que ce conseil ajourne.

Adopté.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E.B.EDDY,  
Mayor

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière et mensuelle du conseil de la cité de Hull, tenue à l'Hotel-de-Ville de la dite Cité, à dix heures de l'avant-midi, lundi, le cinquième jour de mai, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: Son Honneur le Maire, E.B. Eddy, au fauteuil et les échevins Graham, Landry, Scott, Ste-Marie, Washburn, Richer, Simard et Darling, formant un quorum du dit conseil.

Les minutes étant lues l'échevin d'Orsonnens arrive et prend son siège, il est:

1-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que les minutes des trois dernières assemblées maintenant lues soient approuvées.

L'échevin Graham propose en amendement  
Secondé par l'échevin d'Orsonnens

Que les minutes de la dernière assemblée soient reconsidérées, et qu'à la résolution No. 3 des dites minutes les mots "soit fait" soient remplacés par les mots "

Cet amendement est rejeté sur la division suivante:

Pour: les échevins Graham, d'Orsonnens, Scott et Darling

-4-

Contre: les échevins Landry, Simard Washburn, Ste-Marie et Richer -5-

La motion principale est adoptée sur la même division.

2-

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Richer

Que le dixième rapport du comité des marchés; le sixième rapport du comité des rues et améliorations; le quarante-quatrième rapport du comité des Finances, et le deuxième rapport du comité des règlements maintenant soumis soient adoptés.

Adopté.

3-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Landry

Que les divers comptes, papiers et communications qui viennent d'être présentés soient déferés à leurs comités respectifs.

Adopté.

4-

Proposé par l'échevin d'Orsonnens  
Secondé par l'échevin Washburn

Que Son Honneur le Maire a droit aux éloges et à l'approbation de ce conseil pour sa conduite relativement au pont du cimetière, tant en cherchant à prévenir les accidents qu'en sauvegardeant les intérêts de la ville dans le cas où l'imprudence du public qui circule sur ce pont en eussent occasionnés.

Adopté.

5-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Scott

Que des certificats pour l'obtention de licences pour le détail de liqueurs soient confirmés en faveur de Jean-Baptiste Marleau et Michel Coallier pour licences d'hôtels.

Adopté.

6-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Richer

Que les deux constables Ludger Genest et Napoléon D'Août soient, et ils sont présente résolution réengagés pour l'année courante, à dater du premier demai courant aux mêmes termes, conditions et salaires de l'année dernière, sauf et excepté une addition de trente piastres faite au salaire du constable D'Août, de manière à porter le dit salaire à quatre cent cinquante piastres pour l'année actuelle.

Adopté.

7-

Proposé par l'échevin d'Orsonnens  
Secondé par l'échevin Richer

Qu'à compter de cette date il ne soit plus loisible à ce conseil d'accorder d'autres certificats de licences pour autoriser le trafic de liqueurs enivrantes dans les limites de la cité de Hull, pour l'année courante.

Cette motion est rejetée sur la division suivante:

Pour: les échevins Landry, d'Orsonnens, Simard, Ste-Marie et Richer-5-  
Contre: les échevins Eddy, Graham, Darling, Scott et Washburn et le vote de son Honneur le Maire

-5-

Perdu.

8-

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Simard

Que le Comité des rues et améliorations soit autorisé de soumettre à l'étude et de s'enquérir des moyens les plus expédients de remédier aux inconvénients résultant de l'état actuel du pont du cimetière, et de faire rapport à ce conseil à sa prochaine séance.

Adopté.

9-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Simard

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé de poursuivre toute personne qui négligera après cette date de payer les licences ou les taxes d'affaires auxquelles ces personnes pourront être sujettes afin d'en assurer le paiement immédiat.

Adopté.

10-

Proposé par l'échevin Simard  
Secondé par l'échevin Graham

Que ce conseil ajourne au douze de mai courant, à dix heures de l'avant-midi.

Adopté.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E.B.EDDY,  
Mayor

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée générale ajournée du conseil de la Cité de Hull tenue à l'Hotel-de-Ville de la dite cité à dix heures de l'avant-midi, lundi, le douzième jour de mai, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: les échevins Simard, Richer, Ste-Marie et Landry, ne formant pas un quorum du dit conseil.

Il est résolu conformément à l'article 33 d'un "Acte pour incorporer la Cité de Hull" que cette assemblée soit ajournée au dix-neuvième jour de mai courant, à dix heures de l'avant-midi.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E.B.EDDY,  
Mayor.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue conformément aux dispositions d'un "Acte pour incorporer la cité de Hull", article 33, 38 Vic. Chap. 79 à l'hotel-de-Ville de la dite cité, à dix heures de l'avant-midi, lundi, le dix-neuvième jour de mai, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: Son Honneur le Maire Ezra-B. Eddy, au fauteuil, et les échevins Graham, Landry, Simard, Darling, Scott et Washburn formant un quorum du dit conseil.

L'avis d'ajournement, accompagné du certificat du service d'icelui est dûment produit et déposé sur la table.

1-

Proposé par l'échevin Darling  
Secondé par l'échevin Graham

Que les minutes de l'assemblée de ce conseil, tenue le cinquième jour de mai courant soient amendées en ajoutant, à la résolution No. 5 le nom de William Ready, en faveur duquel un certificat pour l'obtention d'une licence de buvette (saloon) est par la présente confirmé, et qu'ainsi amendées les dites minutes, ainsi que celles du douze de mai courant soient approuvées.

Pour: les échevins Graham, Darling, Scott et Washburn  
Contre: les échevins Landry et Simard

-4-

-2-

Adopté.

2-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Landry

Que le quarante-cinquième rapport du comité des Finances maintenant soumis soit adopté.  
Adopté.

3-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Washburn

Que les différents comptes et papiers maintenant déposés sur la table soient déférés à leur comité respectif.

Adopté.

4-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Scott

Que le compte des travaux exécutés dans la rue centrale, sous la surveillance de l'échevin Landry, et s'élevant à la somme de cent vingt-huit piastres (\$128.78) et soixante et dix-huit cents soit payé par le secrétaire-trésorier, à même les fonds qu'il pourra percevoir.

Adopté.

5-

Proposé par l'échevin Washburn  
Secondé par l'échevin Simard

Que conformément à la requête de Nérée Tétreau et Etienne-L. Deslauriers, Henri-A. Goyette, Ecuyer, avocat soit et il est par la présente résolution nommé surintendant spécial pour dresser un procès-verbal d'une rue adjointant les propriétés des requérants sur le côté est du chemin d'Aylmer, depuis le dit chemin d'Aylmer jusqu'à la rivière Ottawa, d'après les termes de la dite requête; à la charge, par les dits requérants de payer toutes les dépenses encourues pour les procédés à suivre en icelui.

Adopté.

6-

Proposé par l'échevin Darling  
Secondé par l'échevin Graham

Que Pierre Racine soit nommé évaluateur de la cité de Hull, au lieu et place de Pierre-H. Durocher dont la résignation est par la présente résolution acceptée.

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

Adopté.

Arrive l'échevin Richer

7-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Landry

Que le chef de police Genest soit autorisé de faire confectionner les vêtements d'été nécessaires pour lui-même et le constable D'Aoûst.

Adopté.

8-

Proposé par l'échevin Scott  
Secondé par l'échevin Darling

Qu'une traverse soit posée sur la rue Main, en face du Bureau de Poste, sous la direction du comité des Rues et Améliorations.

Adopté.

9-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Darling

Que ce conseil ajourne.

Adopté.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E.B.EDDY,  
Mayor.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée spéciale du conseil de la cité de Hull, tenue conformément à la section 34 d'un "acte pour incorporer la Cité de Hull", à l'Hotel-de-Ville de la dite Cité, à dix heures de l'avant-midi, lundi, le vingt-sixième jour de mai, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: les échevins Richer, Graham, Simard, Scott, Washburn, d'Orsonnens et Ste-Marie, formant un quorum du dit conseil.

L'avis de convocation ainsi que le certificat du service d'icelui est dûment produit et déposé sur la table.  
1-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Scott

Qu'en l'absence de Son Honneur le Maire, l'échevin Richer occupe le fauteuil.

Les actions de Florimond Bertrand et Edouard Chénier portant respectivement les Nos 21 et 22 de la Cour de Circuit pour le comté d'Ottawa, siégeant en la cité de Hull son déposées sur la tables, et la discussion s'engage à ce sujet, pendant laquelle arrive Son Honneur le Maire qui prend la place au fauteuil.

Proposé par l'échevin d'Orsonnens  
Secondé par l'échevin Graham

Que le secrétaire-trésorier dépose au greffe de la Cour de Circuit, à Hull la somme de douze piastres avec le plaidoyer qu'aucune demande d'argent de la part des demandeurs n'a été faite à ce conseil avant l'institution des poursuites de Florimond Bertrand et Edouard Chénier, en règlement des dites poursuites, sans frais.

L'échevin Richer propose en amendement  
Secondé par l'échevin Simard

Que le montant des deux poursuites ci-dessus avec frais soit payé par le secrétaire-trésorier.  
Cet amendement est adopté, et la motion principale rejetée sur la division suivante:-

Pour l'amendement: les échevins Simard, Scott, Landry, Washburn, Ste-Marie et Richer -6-

Contre: les échevins Graham et d'Orsonnens.

-2-

Et ce conseil ajourne.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E.B.EDDY,  
Mayor.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière et mensuelle du conseil de la cité de Hull, tenue à l'Hotel-de-Ville de la dite Cité, à dix heures de l'avant-midi, lundi, le deuxième jour de juin, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: Son Honneur le Maire, Ezra-B. Eddy, au fauteuil, et les échevins Graham, Landry, Simard, Washburn, d'Orsonnens et Scott, formant un quorum du dit conseil.

1-

Proposé par l'échevin d'Orsonnens  
Secondé par l'échevin Richer

Que les minutes de l'assemblée du douze mai courant de ce conseil qui viennent d'être lues ne soient pas approuvées.

Son Honneur le Maire déclare cette motion hors d'ordre.

1-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Scott

Que les minutes des deux dernières assemblées de ce conseil, maintenant lues soient approuvées.  
Cette motion est adoptée sur la division suivante:-

Pour: les échevins Graham, Washburn, Scott et Eddy,

-4-

Contre: les échevins Landry, Simard, d'Orsonnens et Richer -4-

Les votes étant également partagés Son Honneur le Maire vote en faveur de la motion.

Adopté.

2-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Landry

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

Que le compte de cinquante piastres filé par le secrétaire-trésorier du comté d'Ottawa pour la part de cette ville du loyer du bureau d'enregistrement pour l'année expirant le premier d'octobre 1883 soit payé, et que tous les autres papiers et communications qui sont déposés sur la table soient déférés à leur comité respectif.

Adopté.

3-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin d'Orsonnens

Que Son Honneur le Maire soit autorisé de signer le certificat de licence d'Hotel de Jean-Baptiste Marleau, confirmé le cinq mai dernier en faveur des prémisses ci-devant occupés par ce dernier sur le côté Nord de la rue Brewery, dans le quartier No. 2, aujourd'hui déménagés au coin sud-ouest des rues Wellington et Church dans le quartier No. 3, le dit certificat applicable à ce dernier endroit.

Adopté.

L'échevin Richer votant contre.

4-

Proposé par l'échevin Landry  
Secondé par l'échevin Scott

Que ce conseil ajourne à dix heures de l'avant-midi, le dixième jour de juin courant.

Adopté.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

D.RICHER,  
Maire pro. tem.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue à l'Hotel-de-Ville de la dite cité, à dix heures de l'avant-midi, mardi, le dixième jour de juin, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: les échevins Graham, Scott, Washburn, Ste-Marie, Simard et Richer, formant un quorum du dit conseil.

1-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Qu'en l'absence de Son Honneur le Maire, l'échevin Richer occupe le fauteuil.

Adopté.

2-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Simard

Que les minutes de la dernière assemblée maintenant lues soient approuvées.

Adopté.

3-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Simard

que le septième rapport du comité des rues et améliorations, maintenant soumis soit adopté.

Adopté.

4-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Scott

Que les différents comptes et papiers maintenant déposés sur la table soient déferés à leur comité respectif.

Adopté.

5-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Scott

Que ce conseil ajourne à dix heures de l'avant-midi, lundi, le seize de juin courant.

J.O.LAFERRIERE, Sec.Trés

C.E.Graham, Mair P.T.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hotel-de-Ville de la dite cité, à dix heures de l'avant-midi, lundi, le seizième jour de juin, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: les échevins Graham, Simard, Richer, Washburn, Scott, Ste-Marie et Landry formant un quorum du dit conseil.

1-

Proposé par l'échevin Scott  
Secondé par l'échevin Richer

Qu'en l'absence de Son Honneur le Maire l'échevin Graham occupe le fauteuil.

Adopté.

2-

Proposé par l'échevin Washburn  
Secondé par l'échevin Richer

Que les minutes de la dernière assemblée maintenant lues soient approuvées.

Adopté.

3-

Proposé par l'échevin Scott  
Secondé par l'échevin Washburn

Que le septième rapport du comité des Rues et Améliorations adopté à la dernière assemblée de ce conseil soit amendé en retranchant dans le premier paragraphe du dit rapport tous les mots qui ont trait au rapport fait par M. Wm-A. Austin, Ingénieur Civil au sujet de la construction d'un pont sur le "Mill" ou "Brewery Creek" à l'endroit appelé le "Petit Rapide".

Adopté.

4-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Scott

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

Que Mr. Peter-G. Waters soit autorisé d'examiner le pont du cimetière afin de constater qu'elle serait la quantité et la description du bois qu'il faudrait remplacer afin de rendre la circulation sûre au public sur le dit pont, et de faire rapport à ce conseil à sa prochaine assemblée.

Adopté.

5-

Proposé par l'échevin Scott  
Secondé par l'échevin Richer

Que le chef de police Genest soit autorisé de s'assurer les services d'un avocat pour s'occuper des causes maintenant pendantes contre Médéric Richardson et Rome Provost accusés de meurtre et vol de grand chemin.

Adopté.

6-

Proposé par l'échevin Landry  
Secondé par l'échevin Scott

Que ce conseil ajourne.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E. B. EDDY,  
Mayor.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière et mensuelle du conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hotel-de-Ville de la dite cité, à dix heures de l'avant-midi, lundi, le septième jour de juillet, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents:- Son Honneur le Maire, Ezra-B. Eddy, au fauteuil, et les échevins Graham, Landry, Simard, Scott, Washburn et Richer, formant un quorum du dit conseil.

1-

Proposé par l'échevin Washburn  
Secondé par l'échevin Richer

Que les minutes de la dernière assemblée maintenant lues soient approuvées.

Adopté.

Arrive l'échevin Ste Marie.

2-

Proposé par l'échevin Washburn  
Secondé par l'échevin Scott

Que M. Thos.-P. Foran soit autorisé de porter la cause d'Edmond Séguin vs la Corporation de la cité de Hull en cour de révision, et de s'y faire assister d'un conseil s'il le juge à propos; le secrétaire-trésorier faisant les déboursés nécessaires.

Adopté.

Arrive l'échevin d'Orsonnens

3-

Proposé par l'échevin Landry  
Secondé par l'échevin Richer

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

Que les échevins Graham et d'Orsonnens forment un comité chargé d'aviser M. Thos. P. Foran dans les causes où cette corporation est concernée, et maintenant pendantes devant les cours de justice, et qui sont sous les soins professionnels de ce monsieur.

Adopté.

4-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Scott

Que permission soit accordée à M. John-A.B. Hannum de construire, à ses frais, un trottoir sur le côté est de la rue de l'Eglise, à partir de sa propriété jusqu'au coin nord-est du magasin de M.E.J. Faulkner, sur la rue Main, sous la direction du comité des rues et améliorations.

Adopté.

5-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Scott

Que Christopher-C. Brigham soit nommé gardien de fourrière pour administrer un enclos public qui est par la présent établi sur ses prémisses.

Adopté.

6-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Landry

Que les échevins Richer, d'Orsonnens, Washburn, Simard et le moteur forment un comité chargé d'examiner le rôle d'Evaluation de la Cité de Hull, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-quatre -- mil hui cent quatre-vingt-cinq (1884-85), d'entendre les parties intéressées, ou leurs représentants sur les appels et les protéts qu'elles auront filé au sujet de l'évaluation de leurs propriétés; d'ordonner telles révisions et modifications légitimes qu'ils jugeront à propos de faire au dit rôle d'Evaluation, le tout suiv nt la loi, et la justice, et de faire rapport à ce conseil à sa prochaine assemblée. Ce conseil délègue par la présente résolution tous ses pouvoirs et autorités relativement à la révision du dit rôle d'Evaluation au comité nommé par la présente.

Adopté.

L'échevin d'Orsonnens votant dans la négative.

7-

Proposé par l'échevin Landry  
Secondé par l'échevin d'Orsonnens

Que des soumissions soient demandées pour la réparation du pont du cimetière d'après les spécifications déposées au Bureau du secrétaire-trésorier.

Adopté.

8-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Landry

Que ce conseil ajourne.

Adopté.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E. B. EDDY,  
Mayor.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière et mensuelle du conseil de la cité de Hull, tenue à l'Hotel-de-Ville de la dite cité, à dix heures de l'avant-midi, lundi, le quatrième jour d'Août, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: Son Honneur le Maire Ezra-B. Eddy, au fauteuil, et les échevins Graham, d'Orsonnens, Simard, Scott et Ste-Marie, formant un quorum du dit conseil.

1-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que les minutes de la dernière assemblée maintenant lues soient approuvées.

Adopté.

2-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé de faire, dans les causes portant les numéros cent quarante-sept (147) de la Cour de circuit pour le comté d'Ottawa, siégeant en la Cité de Hull, et quatre cent soixante-et-treize (473) de la Cour Supérieure du district d'Ottawa, dans lesquelles Pierre-H. Durocher, et "les Commissaires d'école de la Municipalité Scolaire de la Cité de Hull" sont respectivement demandeurs Vs Edouard-E. Madore, défendeur, et la Corporation de la Cité de Hull, tiers-saisie la déclaration requise par la loi, et de dire: "qu'à l'époque de la signification sur elle la dite tiers-saisie du bref de saisie-arrêt dans la première des dites causes, à savoir: celle dans laquelle Pierre-H. Durocher est demandeur la dite tiers-saisie était endettée envers le dit Edouard-E. Madore, en la somme de cinquante piastres.

Adopté.

3-

Proposé par l'échevin Simard  
Secondé par l'échevin Scott

Que les différents comptes et papiers maintenant sur la table soient déferreds à leur comité respectif.

Adopté.

4-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que le quarante-sixième rapport du comité des Finances maintenant soumis soit adopté.

Adopté.

5-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Scott

Que les corrections, les amendements et les modifications faits au rôle d'Evaluation de la cité de Hull pour l'année mil huit cent quatre-vingt-quatre--mil huit cent quatre-vingt-cinq (1884-85) suivante le rapport du comité de ce conseil nommé à cette fin, et comportant cent vingt-six (126) révisions et modifications, signalés qu dit rôle sous les initiales "J.O.L." soient confirmées et que le dit rôle d'évaluation de la Cité de Hull ainsi révisé et amendé soit homologué, à toutes fins que de droit, pour la dite année mil huit cent quatre-vingt-quatre--mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Adopté.

6-

Proposé par l'échevin d'Orsonnens

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

Secondé par l'échevin Simard

Que la traverse existant autrefois sur la rue Main, à l'encoignure de la rue Duc, et qui a été enlevée par les employés de la corporation, chargés des améliorations à la dite rue Main soit replacée sous la surveillance du secondeur de cette motion.

Adopté.

7-

Proposé par l'échevin Scott  
Secondé par l'échevin Graham

Que ce conseil ajourne.

Adopté.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E. B. EDDY,  
Mayor.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière et mensuelle du conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hotel-de-Ville de la dite Cité, à dix heures de l'avant-midi, lundi, le premier jour de septembre, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents:- Son Honneur le Maire, Ezra-B. Eddy, au fauteuil, et les échevins Graham, d'Orsonnens, Landry, Scott, Washburn, Richer et Sainte-Marie, formant un quorum du dit conseil.

1-

Proposé par l'échevin d'Orsonnens  
Secondé par l'échevin Graham

Que les minutes de la dernière assemblée, maintenant lues soient approuvées.

Adopté.

2-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Washburn

Que les comptes et autres papiers maintenant déposés sur la table soient déférés à leur comité respectif.  
Adopté.

3-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin d'Orsonnens

Que vu que l'échevin Thos Darling s'est absenté deux mois consécutifs, et plus des assemblées de ce conseil sans sa permission, le mandat du dit Thomas Darling, comme échevin, représentant le quartier No. 5 soit déclaré vacant, et qu'une élection ait lieu suivant la loi pour élire un échevin pour le quartier No. 5, en remplacement du dit Thomas Darling; l'échevin Ste-Marie étant par la présente résolution nommé Président pour tenir la dite élection.

Cette motion est adoptée sur la division suivante:

Pour: les échevins Ste-Marie, Richer, Washburn, Landry et d'Orsonnens

-5-

Contre: les échevins Graham et Scott

-2-

4-

Proposé par l'échevin Ste Marie

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

Secondé par l'échevin Washburn

Que l'échevin Richer soit autorisé de faire réparer le pont du cimetière, et d'en surveiller l'exécution:  
Les dites réparations ne devant pas excéder la somme de cinquante (\$50) piastres.

Adopté.

5-

Proposé par l'échevin d'Orsonnens  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que l'échevin Graham soit autorisé de faire subir les réparations nécessaires au pont connu sous le nom de "Pont Beamer", dans le quartier No. 2, le coût des travaux ne devant pas excéder la somme de cent piastres.

Adopté.

6-

Proposé par l'échevin d'Orsonnens  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que le membres composant le comité des rues et améliorations, chacun dans leurs quartiers respectifs soient autorisés de faire réparer les trottoirs où la chose est urgente, tel que remplacer les madriers cassés, reclouer les madriers qui le requèrent, et faire construire les traverses et les trottoirs autorisés.

Adopté.

7-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Graham

Que ce conseil ajourne.

Adopté.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E.B.EDDY,  
Mayor.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière et mensuelle du conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hotel-de-Ville de la dite cité à dix heures de l'avant-midi, lundi, le sixième jour d'octobre, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: Son Honneur le Maire, Ezra-B. Eddy, au fauteuil, et les échevins Richer, Washburn, Ste-Marie, Simard et Scott formant un quorum du dit conseil.

1-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Washburn

Que les minutes de la dernière assemblée qui viennent d'être lues soient approuvées.

Adopté.

Arrivent les échevins Graham & Landry.

2-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Washburn

Que conformément à la demande qu'il en a faite les polices d'assurance existant sur la bâisse du Marché de Hull soient transportées à Robert Moat, Ecuyer, de Montréal en autant que ses intérêts y seront concernés; que la demande d'exemption de taxes d'un certain terrain qui lui appartient, faite par John St.Hall, Ecr. ne soit pas accordée; que cinquante piastres de retenu et cinquante piastres de déboursés soient payées à M. McLeod dans les causes dont il est chargé par cette corporation contre les parties Sud et Ouest du Canton de Hull; quel la demande de transport d'étaux de bouchers faite par MM. Héliodore Blanchette et Bernard Simard, père soit accordée; que la requête de Jarvis Mullin et autres soit maintenant prise en considération, et que les autres communications et comptes qui restent sur le bureau de ce conseil soient déférés à leur comité respectif.

Adopté.

3-

Proposé par l'échevin Ste Marie  
Secondé par l'échevin Washburn

Que la requête de Jarvis Mullin et autres au sujet de la construction d'un trottoir sur le côté Ouest de la rue Brewery soit approuvée, que les dits travaux soient placés sous la surintendance du comité des rues et améliorations, et exécutés sous l'autorité de la résolution No. 6 de ce conseil passée à son assemblée du premier de septembre dernier.

Adopté.

4-

Proposé par l'échevin Simard  
Secondé par l'échevin Richer

Que des trottoirs soient construits sur le côté Est des rues Alma et Brittannia entre les rues Victoria et Albert, et sur le côté sud de la rue Albert entre les rues Alma et Main, et que ces travaux soient exécutés sous la surveillance du comité des rues et améliorations.

Adopté.

5-

Proposé par l'échevin Landry  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que des moyens soient adoptés pour améliorer et égouter les rues Hannah et Ravine de manière à rendre les dites rues propres à la circulation et en assainir les parties nuisibles à la santé publique et que le petit ruisseau qui se jette dans le "Brewery Creek", à l'ouest soit creusé de deux pieds à l'endroit où le dit ruisseau traverse la rue Front; le Comité des rues et améliorations étant par la présente résolution autorisé de faire exécuter ces travaux.

Adopté.

Arrive l'échevin d'Orsonnens.

6-

Proposé par l'échevin d'Orsonnens  
Secondé par l'échevin Graham

Qu'instruction soit et est par la présente résolution donnée à M. Thos-P. Foran de porter les causes ou Nancy-Louisa Wright et Demoiselle Janet-Louisa Scott sur les brefs d'injonction au sujet du règlement No. 29 de cette corporation en révision, à Montréal, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé de fournir Les déboursés nécessaires en icelles.

Adopté.

7-

Proposé par l'échevin Landry  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que ce conseil ajourne.

Adopté.

J.O. LAFERRIERE,

Sec, Trés.

E.D'ODET D'ORSONNENS  
Président Pro Tem.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière et mensuelle du conseil de la cité de Hull, tenue à l'Hotel-de-ville de la dite cité, à dix heures de l'avant-midi, lundi, le troisième jour de novembre, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: les échevins Richer, Washburn, Graham, Landry, d'Orsonnens et Ste-Marie, formant un quorum du dit conseil.

1-

Proposé par l'échevin Ste Marie  
Secondé par l'échevin Richer

Qu'en l'absence de Son Honneur le Marie, M. l'échevin d'orsonnens occupe le fauteuil.  
Adopté.

2-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Graham

Que les minutes de la dernière assemblée qui viennent d'être lues soient approuvées.  
Adopté.

3-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Landry

Que la liste des jurés, basée sur le rôle d'évaluation de la cité de Hull, pour l'année 1884-85 soumise par le secrétaire-trésorier d'icelle ayant été examinée soit approuvé.

Adopté.

4-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Richer

Que tous les comptes et papiers maintenant déposés sur le bureau de ce conseil à l'exception de la communication de M. John-S Hall, Jr, laquelle est laissé sur la table, soient déférés à leur comité respectif.

Adopté.

5-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Landry

Que ce conseil est favorablement disposé d'accueillir la lettre du treize d'Octobre dernier de M. John-S. Hall, jr, au sujet de la commutation de taxes y référée d'un certain lopin de terre appartenant à M. John s. Hall, en autant que la taxe générale est concernée, et pour une quantité limitée d'acres seulement de tel terrain.

Adopté.

6-

Proposé par l'échevin Landry  
Secondé par l'échevin Richer

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

Que l'égout de la rue Duke soit réparé sous la direction du comité des rues et améliorations où la chose sera jugée nécessaire.

Adopté.

7-

Proposé par l'échevin Scott  
Secondé par l'échevin Graham

Que l'enclos public établi sur les prémisses de feu Christopher-C. Brigham soit aboli de ce jour.

Adopté.

8-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé de payer à Oliva Chéné le montant qui lui est dû pour les travaux de réparation qu'il a opérés au pont connu sous le nom de "Pont Beemer" sur la rue Burk.

Adopté.

9-

Proposé par l'échevin Ste Marie  
Secondé par l'échevin Graham

Que des traverses en pierre soient construites sur la rue Brewery au coin de la rue Pitt, et aux abords de la résidence de François Marleau, père.

Adopté.

10-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Washburn

Que ce conseil ajourne pour une demie-heure.

Adopté.

La demie-heure étant expirée le conseil résume ses travaux, et il est:

11-

Proposé par l'échevin Scott  
Secondé par l'échevin Richer

Que le quarante-septième rapport du comité des Finances maintenant soumis soit adopté.

Adopté.

L'échevin Simard votant contre.

12-

Proposé par l'échevin Scott  
Secondé par l'échevin Graham

Que ce conseil ajourne.

Adopté.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

E. B. EDDY,  
Mayor.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée régulière et mensuelle du conseil de la cité de Hull, tenue à l'Hotel-de-Ville de la dite cité, à dix heures de l'avant-midi, lundi, le premier jour de décembre, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: Son Honneur le Maire Ezra-B. Eddy au fauteuil, et les échevins Richer, Scott, Washburn, Simard, d'Orsonnens, Ste-Marie, Graham, formant un quorum du dit conseil.

1-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Scott

Que les minutes de la dernière assemblée maintenant lues soient approuvées.

Adopté.

2-

Proposé par l'échevin Simard  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé de payer les différents comptes encourus pour travaux aux chemins et aux trottoirs, et que les autres papiers qui sont maintenant sur la table, à l'exception des poursuites en loi, lesquelles devront dès maintenant être prises en considération soient déferreds à leur comité respectif.

Adopté.

Arrive l'échevin Landry.

3-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Richer

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé de faire pour et au nom de cette corporation, dans la cause portant le numéro 300 de la cour de circuit, siégeant en la cité de Hull, et dans laquelle Rémi Filteau est demandeur, contre Amable Lefebvre, défendeur, et la Corporation de la Cité de Hull, tiers-saisis la déclaration requise par la loi, et de dire qu'à l'époque du service sur elle, la dite tiers-saisie, du bref de saisie-arrêté en cette cause la corporation de la Cité de Hull, la dite tiers-saisie était endettée envers le dit défendeur, en la somme de trente-trois piastres et soixante et quinze cents pour salaire comme journalier.

Adopté.

4-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Richer

Que le chef de police Genest sous la surveillance du secrétaire-trésorier fasse monter un autre grand poêle pour faciliter le chauffage de la salle de la cour, et fasse en même temps les améliorations nécessaires à la porte d'entrée de la dite salle.

Adopté.

5-

Proposé par l'échevin d'Orsonnens  
Secondé par l'échevin Graham

Que M. Thos.-P. Foran soit chargé de comparaître dans tous les causes en loi instituées contre cette corporation en répétition de la taxe d'affaires prélevée sous l'autorité du règlement No. 30 de cette corporation, le secrétaire-trésorier étant autorisé cependant de rembourser ceux des réclamants qui ont payé sous protêt.

Cette motion est perdue sur la division suivante:-

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

POUR: Graham, d'Orsonnens, Simard  
Contre: Richer, Scott, Washburn, Landry et Sainte-Marie

-3-

-5-

Perdu.

6-

Proposé par l'échevin Scott  
Secondé par l'échevin Graham

Que M. Thos-P. Foran soit chargé de comparaître pour cette corporation dans les différentes actions prises contre elle en recouvrement de la taxe d'affaires prélevée sous l'autorité du règlement No. 30 de cette corporation.

Adopté.

L'échevin Richer votant contre.

7-

Proposé par l'échevin Simard  
Secondé par l'échevin Ste Marie

Que l'échevin d'Orsonnens soit nommé président d'élection.

Adopté.

L'échevin Scott laisse la salle.

8-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin d'Orsonnens

Que le secrétaire-trésorier fasse demande à Etienne Deslauriers, J.-Baptiste Marleau, Antoine Carrière, Désirée Latourelle et Calixte Rouleau des sommes dont ils sont respectivement endettés envers cette corporation en vertu du règlement No. 27, et que sur leur refus de satisfaire à cette demande des procédés ultérieurs soient adoptés pour les y contraindre.

Adopté.

9-

Proposé par l'échevin Graham  
Secondé par l'échevin Landry

Que ce conseil ajourne.

Adopté.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

D. RICHER,  
Pro Maire.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

A une assemblée spéciale du conseil de la cité de Hull, tenue conformément aux dispositions de la section 34 d'un "Acte pour incorporer la Cité de Hull" à l'Hotel-de-Ville de la dite Cité, à dix heures de l'avant-midi, vendredi, le vingt-sixième jour de décembre, mil huit cent quatre-vingt-quatre, et à laquelle assemblée sont présents: Son Honneur le Maire, Ezra-B. Eddy, au fauteuil, et les échevins Richer, Washburn, Simard, Scott, Ste-Marie et Landry, formant un quorum du dit conseil.

L'avis de convocation, accompagné du certificat de la signification d'icelui est dûment produit et déposé sur la table.

L'état de compte Préparé par le secrétaire-trésorier des opérations financières de l'année expirée le quinze de décembre courant et le rapport des auditeurs qui l'accompagne est présenté dans la forme suivante:-

STATEMENT OF RECEIPT AND EXPENDITURES OF THE  
CORPORATION OF THE CITY OF HULL, FOR THE YEAR  
ENDING 15TH DECEMBER 1884.

R E C E I P T

|                                  |                   |
|----------------------------------|-------------------|
| Balance on hand at last audit\$  | 162.43            |
| Business Tax                     | 2,644.00          |
| Municipal " for the year 1884-85 | 2,537.29          |
| Arrears of Municipal Taxes       | 1,934.33          |
| Incidental Revenue               | 1,485.70          |
| Market "                         | 669.35            |
| Carter's Licenses                | 267.40            |
| Proceeds of the Recorder's Court | <u>97.33</u>      |
|                                  | <u>\$9,797.83</u> |

E X P E N D I T U R E.

|                            |                   |
|----------------------------|-------------------|
| Salaries                   | 2,011.47          |
| Debenture Coupons          | 1,800.00          |
| Street Department          | 1,748.95          |
| Bank of Ottawa             | 1,533.28          |
| Market Department          | 1,097.91          |
| Government and County Dues | 459.49            |
| Law Expenses               | 354.70            |
| Fire Department            | 186.45            |
| Contingent Expenses        | 185.97            |
| Police "                   | 81.50             |
| Printing and Stationery    | 77.35             |
| Election Expenses          | 15.00             |
| Fuel                       | 7.25              |
| Remission of Taxes         | 6.89              |
| Balance                    | <u>231.62</u>     |
|                            | <u>\$9,797.83</u> |

To Balance brought down \$ 231.62

Hull, 15th December 1884

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Treas. City of Hull.

Auditer and found correct  
Hull, 22nd December 1884.

AUDITORS ( G.G.V. ARDOUIN  
(

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

( T.P. SABOURIN

To His Worship the Mayor  
and Aldermen of the City of Hull.

Gentlemen,

We, the undersigned, Auditors duly appointed to examine the accounts on which are based your secretary-treasurer's Financial Statement for the year ending on the 15th of December 1884, beg to report that we find the same correct;

The detailed statement of Receipts and Expenditures made by your secretary-treasurer, and here attached, we have checked carefully with the several accounts therein mentioned, and have certified the same as correct. This statement will give you all the necessary information as to the present standing of the City Finances.

We have checked the collection roll for the present year with the stubbs vouching for moneys received for taxes by your secretary-treasurer to such a degree as to satisfy ourselves that the same is correct.

In concluding our report it is our pleasant duty to testify to the correct and thorough business like manner in which the books and accounts, appertaining to his office, are kept by your sec.treas. Mr. J.O.Laferrière.

Respectfully submitted,

(Signed) G.G.V. ARDOUIN  
" T.P. SABOURIN

Auditors.

1-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Simard

Que l'état des opérations financières de cette corporation pour l'année expirant le quinzième jour de décembre courant préparé par le secrétaire-trésorier qui précède, et montrant une somme de neuf mill sept cent quatre-vingt-dix-sept piastres (\$9,797.83) et quatre-vingt-trois cents de recettes, avec une balance en caisse de deux cents ainsi que le rapport des auditeurs attestant de son exactitude soient approuvés.

Adopté.

2-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Washburn

Que les comptes suivants soient approuvés et payés - "la Vallée d'Ottawa" \$5,00; E.B. Eddy \$7,00; Alexis d'Aoust \$28.25; T. St-Jean \$10.00; F.X. Martin \$29.50; E. Prud'homme \$4.75; G.G.V. Ardouin \$10.00; T.P. Sabourin \$10.00.

Adopté.

L'échevin Scott et l'échevin Simard votant contre; ce dernier alléguant que quelques-uns des comptes ci-dessus n'avaient pas été autorisés.

3-

Proposé par l'échevin Richer  
Secondé par l'échevin Landry

Que ce conseil ajourne.

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

Adopté.

J.O.LAFERRIERE,  
Sec.Trés.

D. RICHER,  
Pro Maire.

## Index

- 1884-01-071  
1884-01-142  
1884-01-201  
1884-02-044  
1884-03-035  
1884-03-046  
1884-04-078  
1884-04-149  
1884-04-1510  
1884-04-209  
1884-04-249  
1884-04-2810  
1884-05-0512  
1884-05-1214  
1884-05-1914  
1884-05-2616  
1884-06-0217  
1884-06-1018  
1884-06-1619  
1884-07-0720  
1884-08-0421  
1884-09-0123  
1884-10-0624  
1884-11-0326  
1884-12-0127  
1884-12-1530  
1884-12-2629  
Acte électoral de Québec9  
Affaires (taxes)30  
Albert, rue25  
Alma, rue25  
Améliorations  
    département des rues et...10  
    publiques, projet d'...6  
application du...1  
Ardouin G.G.V.31  
ARDOUIN, G.G.V.30, 31  
Ardouin, Geo. V.3  
Ardouin, George-G.V.  
    auditeur de la cité4  
Ardouin, GG.V.  
    auditeur de la cité...2  
Assurance24  
Assurances contre le feu, primes  
    d'...11  
Auberge7  
Auberges5, 6  
Auditeur  
    nomination des...3  
Auditeurs  
    de la cité2  
    rapport des...29-31  
Austin, Wm-A.19  
Avocat4  
Balance en caisse31  
Banque d'Ottawa30  
Beamer, Pont...24  
Bertrand, Florimond16  
Billets payables10  
Blanchette, Héliodore24  
Bloom, William8  
Boucher2, 4  
Boucher, étal de...1  
Bouchers  
    transport d'étaux de...24  
Bref de saisie-arrêt22  
Brewery Creek19  
    petit ruisseau qui se jette  
        dans le...25  
Brewery, rue11, 18, 25, 27  
Brigham, Christopher-C.21, 27  
Britannia, rue11  
Brittannia, rue25  
Bureau  
    d'enregistrement, loyer  
        du...17  
    de Postel6  
        du secrétaire-trésorier21  
Burk, rue27  
Buvette (saloon)7, 14  
Buvettes5  
Café7  
Cafés6  
Caisse, balance en...31  
Cameron, Mary-Celina11  
Canton de Hull, parties Sud et  
    Ouest24  
Carrière, Antoine29  
Carrière, Eustache8  
Centrale, rue11, 15  
Certificat de licence d'Hotel18  
Certificats  
    de licences, demande de...9  
    de licences, restrictions13  
        pour l'obtention de  
            licences11, 13  
Charles, ruel  
Charretiers  
    licences de...30  
Chemins28  
Chéné, Oliva27  
Chénier, Edouard16  
Church, rue18  
Coallier, Michel13  
Comité de Santé  
    composition3  
Comité des Finances  
    44e rapport12  
    45e rapport15  
    46e rapport22  
    47e rapport27  
    composition3  
    compte déferrés4  
Comité des marchés  
    10e rapport12  
    composition3  
Comité des règlements  
    2e rapport12

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

amendement Règlement No. 275  
composition3  
Comité des rues et améliorations  
6e rapport12  
7e rapport18  
7e rapport (amendé)19  
autorisé de faire exécuter  
le creusage du petit  
ruisseau..25  
composition3  
construction d'un trottoir  
rue Brewery25  
dirige la réparation de  
l'égout de la rue  
Duke26  
prié d'examiner la rue du  
Pont9  
réf. pont du cimetière13  
traverse rue Main16  
trottoir20  
trottoirs24, 25  
Comité du Feu et de l'Eclairage  
composition3  
Comité formé  
chargé d'examiner le rôle  
d'Evaluation21  
pour les causes contre la  
cité20  
Comité général, formation du  
conseil en...6  
Comités permanents, formation  
des...3  
Commissaires d'école22  
Communications8  
Commutation de taxes26  
Comptes31  
courants payables10  
déferrés au Comité des  
finances4  
Comté (dépenses)30  
Confiseries7  
Constables, réengagement des...13  
Cour de circuit9  
cause 14722  
cause 30028  
causes 21 et 2216  
Cour de révision, cause portée  
en...20  
Cour du Recorder  
greffier de la...3  
revenus de la...30  
Cour Supérieure  
cause 47322  
D'amour, Charles12  
D'Aoust, Alexis31  
D'Aoüst, constable15  
D'Aoüst, Napoléon13  
D'Arpentigny, Bernabé11  
D'Orsennens3  
D'Orsonnens1, 3-6, 8-13, 16, 17, 20, 21, 23,  
26, 28  
président d'élection29

D'Orsonnens, Eraste d'odet2  
Darling1, 3, 5, 8, 9, 12-15  
Darling, Thos  
    destitution de l'échevin23  
De l'Eglise, rue20  
Débentures10, 30  
Département  
    des rues30  
    des rues et améliorations10  
    du feu30  
    du marché30  
Dépenses  
    assurances contre le feu11  
    Banque d'Ottawa30  
    billets payables10  
    de l'année courante10  
    de la corporation30  
    débentures30  
    département des rues30  
    département des rues et  
        améliorations10  
    département du feu30  
    département du marché30  
    élections30  
    élections municipales11  
    fonds de réserve10  
    frais légaux30  
    gaz30  
    Gouvernement et comté30  
    impression10, 30  
    imprévues10  
    intérêts sur débentures10  
    intérêts sur hypothèque10  
    légales10  
    loyer des terrains des  
        marchés10  
    papeterie10, 30  
    police30  
    remise de taxes30  
    rôle d'évaluation10  
    Salaires30  
    salaires des officiers10  
Deslauriers, Etienne11, 29  
Deslauriers, Etienne-L.15  
Détail de liqueurs13  
Détection8  
Docteur2  
Du-Pont, rue9  
Duc, rue22  
Duke, ruel, 11, 26  
Durocher, Pierre-H.11, 15, 22  
Eclairage  
    comité du Feu et de l'...3  
Eddy1, 13, 17  
Eddy, E.B.1, 9, 12, 31  
Eddy, Ezra Butler2  
Eddy, Ezra-B.5, 14, 17, 20, 21, 23, 24, 27, 29  
Eddy, Maire1  
Égout26  
Election  
    du maire2

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

président2  
résultats2  
Élections  
dépenses11, 30  
proclamation des...2  
Enclos  
public21, 27  
publics, gardiens d'...12  
Encloses publics11  
Epiceries4  
Épicier7  
État  
de compte29  
des opérations financières31  
Étaux de bouchers, transport d'...24  
Évaluateur de la cité15  
Évaluateurs nommés11  
Évaluation des propriétés21  
Évasion par effraction8  
Faulkner, M.E.J.20  
Feu  
assurances contre le...11  
département du...30  
Feu et éclairage  
composition du comité du...3  
Filteau, Rémi28  
Finances  
composition du comité  
des...3  
de la Cité31  
Fonds de réserve10  
foran, T.P.8  
Foran, Thos.-P.20, 28  
Foran, Thos-P.9, 25, 29  
Fourrière21  
Frais légaux30  
Front, rue25  
Gardien de fourrière21  
Garrioch3  
Garrioch, W.H.G.  
auditeur de la cité2  
Garrioch, WM.H.G.  
résignation comme auditeur  
de la cité4  
Gaz (dépenses)30  
Genest, chef de police28  
autorisé à faire réparer  
les cellules du  
Poste8  
autorisé de faire  
confectionner des  
vêtements15  
autorisé de s'assurer des  
services d'un  
avocat...19  
chargé de vérifier à qui  
s'applique le  
règlement 308  
Genest, Ludger8, 13  
Gouvernement (dépenses)30  
Goyette, Henri-A.15  
Goyette, Jacques11  
Graham1, 3-6, 8-21, 23, 24, 26, 28  
autorisé de faire réparer  
le Pont Beamer24  
Graham, Charles Everett2  
Greffier  
Cour du Recorder3  
Hadriill, Alfred-W.8  
Haldane, T.8  
Hall, John-S26  
Hall, John-S.26  
Hamel, Mariell  
Hannah, rue25  
Hannum, John-A.B.20  
Hotel17, 18  
de tempérance7  
Hotel-de-Ville14  
Hotels5, 11  
Hypothèque10  
Impression (dépenses)10, 30  
Injonction au règlement No. 2925  
Inspecteur des marchés4  
Intérêts10  
Jurés, liste des...26  
La Vallée d'Ottawa31  
Laferrière, J.O.3  
Landryl, 3-6, 9-15, 17, 19, 20, 23, 24, 26, 28, 29  
Latourelle, Désirée29  
Laverdure, Jules-C.11  
Lefebvre, Amable28  
Legault, Pierre11  
Licence  
d'Hotel18  
de buvette (saloon)14  
Licences14  
d'hotels13  
de charretiers30  
Liqueurs  
enivrantes13  
magasins de...5  
Liste électorale9  
Lyons, Henry-A.8  
Madore, Edouard-E.11, 22  
Magasin  
de confiseries7  
de liqueurs en détail11  
de liqueurs en détails7  
Magasins de liqueurs5, 6  
Main, rue16, 20, 22, 25  
Maire  
absence du...16  
élection du...2  
éloges au...13  
vote du...13, 17  
Marchand de bois2  
Marchand épicier7  
Marché  
de Hull, assurance sur la  
bâtisse du...24  
département du...30  
revenus du...30  
Marchés

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

|  |   |
|--|---|
| composition du comité des...3                    | Règlement des marchés4                          |
| inspecteur des...4                               | Règlement No. 1, dispositions abrogées7         |
| règlement des...4                                | Règlement No. 2729                              |
| terrains des...10                                | projet d'amendement5                            |
| Marleau, François27                              | Règlement No. 27, disposition abrogées7         |
| Marleau, J.-Baptiste29                           | Règlement No. 29                                |
| Marleau, Jean-Baptiste13, 18                     | brefs d'injonction25                            |
| Martin, F.X.31                                   | Règlement No. 306, 28, 29                       |
| McCloskey, Michael11                             | demande de cassation à la cour de circuit9      |
| McEwen, William11                                | Règlements                                      |
| McLeod24   | composition du comité des...3                   |
| Meurtre19  | Requérants sur le côté est du chemin d'Aylmer15 |
| Mill ou "Brewery Creek"19                        | Revenus   |
| Moat, Robert24                                   | Cour du Recorder30                              |
| Moreau, Godefroil1                               | de la corporation30                             |
| Motion hors d'ordre17                            | du marché30                                     |
| Mullin, Jarvis24, 25                             | licences de charretiers30                       |
| Municipalité Scolaire de la Cité de Hull22       | taxes d'affaires30                              |
| Négociant2                                       | taxes municipales30                             |
| Notaire public2                                  | Richardson, Médéric19                           |
| Officiers (salaires des...)10                    | Richerl, 3-6, 9-14, 16-21, 23, 24, 26, 28, 29   |
| Opérations financières de l'année29              | autorisé de faire réparé le pont du cimetière23 |
| état des...31                                    | Richer, Damien2                                 |
| Ottawa (Banque)30                                | Rôle d'évaluation10, 11, 21, 26                 |
| Papeterie (dépenses)10, 30                       | révisions au...22                               |
| Petit Rapide19                                   | Rouleau, Calixtell, 29                          |
| Pitt, rue27                                      | Roy, J.-Baptistell                              |
| Poêle pour le chauffage de la salle de la cour28 | Roy, Jean-Baptiste11                            |
| Police8  | Rue   |
| dépenses30                                       | Albert25  |
| Polices d'assurance24                            | Alma25  |
| Pont   | Brewery11, 18, 25, 27                           |
| Beamer24   | Britannial1                                     |
| Beemer, réparation au...27                       | Britannia25                                     |
| du cimetière13, 19, 21, 23                       | Burk27  |
| sur le "Mill" ou "Brewery Creek"19               | Centrale11, 15                                  |
| Ponts, réparation des6                           | Charles1  |
| Poste de Police8                                 | Church18  |
| Poursuites en loi28                              | du-Pont9  |
| Président d'élection2                            | Duc22   |
| Prisonniers8                                     | Duke1, 11, 26                                   |
| Procès-verbal d'une rue15                        | Front25   |
| Protêts21  | Hannah25  |
| Provost, Rome19                                  | l'Eglise20                                      |
| Prud'homme, E.31                                 | Main16, 20, 22, 25                              |
| Quartier No. 12                                  | Pitt27  |
| Quartier No. 22, 11, 18, 24                      | procès-verbal d'une...15                        |
| Quartier No. 32, 11, 18                          | Ravine25  |
| Quartier No. 42, 11                              | Victoria11, 25                                  |
| Quartier No. 52                                  | Wellington18                                    |
| élection partielle23                             | Rues  |
| Racine, Pierre15                                 | département des...10, 30                        |
| Rapport des auditeurs29, 31                      | égoutage de...25                                |
| Ravine, rue25                                    | réparation des...6                              |
| Ready, William14                                 | Rues et améliorations                           |
| Recettes31                                       |   |
| Reconsidération des minutes12                    |   |

*Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull*

---

|  |   |
|--|---|
| composition du comité des...3  | Victoria, rue11, 25   |
| Ruisseau qui se jette dans le "Brewery Creek"25  | Villemaire, Jean-Baptiste<br>permis octroyé pour étal de boucher1 |
| Sabourin, T.P.3, 8, 30, 31   | Vol de grand chemin19   |
| Sainte-Marie1, 3, 23, 28   | Walker, John11  |
| Sainte-Marie, Joseph2  | Washburn1, 3-6, 8-21, 23, 24, 26, 28, 29                          |
| Salaire des officiers10  | Washburn, William2  |
| Salaires (dépenses de...)30  | Waters, Peter-G.19  |
| Salle de la cour chauffage et porte d'entrée de la...28  | Wellington, rue18   |
| Salloon14  | Wright, Charles-B.9   |
| Santé composition du comité de la...3  | Wright, Joshua12  |
| Santé publique25   | Wright, Nancy-Louisa25  |
| Scott1, 3-6, 8-10, 12-21, 23, 24, 28, 29, 31   |   |
| Scott, Janet-Louisa25  |   |
| Secrétaire-trésorier28 autorisé de payer les comptes...28  |   |
| autorisé de poursuivre les non-payeurs de taxes...14   |   |
| bureau du...21   |   |
| du comté d'Ottawa17  |   |
| engagement du...3  |   |
| Séguin, Edmond9, 20  |   |
| Serment d'office des échevins1   |   |
| Shérif, dues au...11   |   |
| Simard1, 3, 4, 6, 8-21, 24, 28, 29, 31   |   |
| Simard, Bernard24  |   |
| Soumissions21  |   |
| St.Hall, John24  |   |
| St-Jean, T.31  |   |
| Ste-Marie1, 4-6, 8-14, 16-19, 21, 23, 24, 26, 28, 29 nommé Président d'élection (voir Darling)23 |   |
| Symmes, T.W.8  |   |
| Taxe annuelle7   |   |
| Taxe d'affaires28, 29  |   |
| Taxes6 commutation de...26   |   |
| d'affaires14, 30   |   |
| municipales30  |   |
| remise de...30   |   |
| Tétreau, Nérée15   |   |
| Trafic de liqueurs13   |   |
| Travaux aux chemins et aux trottoirs28   |   |
| Traverse22 sur la rue Main16   |   |
| Traverses24 en pierre27  |   |
| Trottoir20, 25   |   |
| Trottoirs24, 25, 28 réparation des...6   |   |
| Vente en détail de liqueurs spiritueuses11   |   |
| Viandes fraîches4  |   |

